Mars 2022

La Lettre n°16 de

SOLIDARITE PAYSANS LORRAINE

MAL-ETRE DES PAYSANS : UNE FEUILLE DE ROUTE …

Il y a quelques jours, j'assistais à une conférence d'une psychologue du travail suivie d'un débat riche de nombreuses interventions. Le cri du cœur d'un éleveur, pourtant passionné, m'a fortement ému : du travail jusqu'à l'épuisement, des revenus insuffisants, un burn-out et puis le retour à une vie équilibrée mais, suite à cette expérience, il conclut « il ne faut plus installer de jeunes éleveurs, c'est un métier trop astreignant ! ».

Propos extrêmes de souffrance, reflets d'une réalité, quand, malgré des heures et des heures de travail, des familles sont dans l'insécurité matérielle et exposées à des problèmes de santé.

SP National, qui accompagne, dans son réseau 3 000 fermes, a depuis longtemps alerté les pouvoirs publics sur ce mal-être d'une partie des paysans. En mars 2021, SP National a apporté sa contribution au Ministère pour l'élaboration « d'un Plan Opérationnel de lutte contre les difficultés en agriculture et le suicide ». SP Lorraine a soutenu cette démarche en alertant des députés et sénateurs lorrains.

Depuis, une feuille de route « de la prévention du mal-être et pour l'accompagnement des agriculteurs en difficulté » a été présentée en novembre 2021. Elle s'appuie sur les rapports du député Olivier DAMAISIN et du groupe de travail « agriculteurs en situation de détresse » du Sénat. Ses trois volets : Humaniser, Aller vers (réseau Sentinelles), Prévenir et Accompagner.

La circulaire interministérielle de pilotage de cette feuille de route vient de paraître. Elle prévoit, au niveau national, un Comité de Pilotage auquel SP participe. Au niveau départemental, il sera créé, d'ici fin mars, un Comité de Pilotage, chargé de mettre en place des actions. SP Lorraine demandera aux Préfets à participer de manière permanente au Comité technique. Notre priorité sera de veiller à ce que les décisions prises, le soient dans le respect des choix des agriculteurs confrontés à des difficultés.

Bernard BABIN

« Solidarité Paysans » retrace son histoire

Lors de notre dernière AG nous avons voulu nous rappeler l'histoire du réseau de Solidarité Paysans. Le but est de mettre tout le monde sur la même longueur d'onde, notamment les nouveaux arrivants au sein de l'association.

1/ La création de Solidarité Paysans

À partir des années 70 la situation des agriculteurs est sujette a des crises (baisse du prix du lait, crises pétrolières, …).

Ces événements ont crée un contexte agricole tendu. En 1985 des premières associations locales se créent : SOS Paysans en difficulté. Leur objectif est d'aider les exploitations à se maintenir. À la fin des années 80 et au début des années 90, ces dernières se regroupent au sein d'un réseau afin de défendre collectivement le monde paysan (donner accès aux agriculteurs : aux procédures collectives, au dispositif RSA, ...). C'est en s'emparant du droit que Solidarité Paysans a pu apporter de l'aide au monde agricole.

2/ L'unification, la consolidation et l'extension du réseau Solidarité Paysans

Les associations locales se sont entendues sur un mode d'action unique et des valeurs communes regroupés dans les fondamentaux éthiques ainsi que dans la charte « Pour un accompagnement solidaire en monde rural ». Le but étant que toutes les associations du réseau avancent vers un objectif commun et selon les mêmes méthodes de travail.

Le réseau a réussi à se professionnaliser en développant le salariat, en recrutant des bénévoles, et en proposant à ses bénévoles des formations.

En 2006 le réseau choisit, pour l'ensemble des associations locales qu'il réunit, un même nom « Solidarité Paysans » et un même logo.

3/ Des sujets traitées à bras-le-corps

Solidarité Paysans a été avant-gardiste dans son action. Dès 2009, le réseau se saisit des questions psychosociales en agriculture, avec la réalisation de deux études par Véronique LOUAZEL.

Depuis 2 ans, Solidarité Paysans s'intéresse aussi de près à l'agroécologie, en cherchant à savoir si ce peut être un moyen de redresser les exploitations en difficultés.

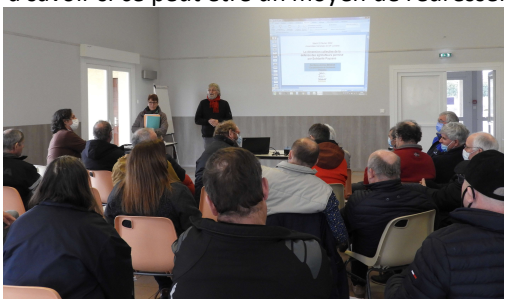

Les associations locales interviennent auprès des élus nationaux et locaux pour que les agriculteurs aient accès au droit (mobilisation pour les ATR en 2006, la loi des indépendants en 2022, ...).

Le réseau s'est aussi fortement mobilisé dans le dispositif AREA, notamment pour qu'un maximum d'agriculteurs y soit éligible.

« Solidarité Paysans Lorraine » réfléchit à la poursuite de son action

SP Lorraine a lancé, en septembre 2021, une réflexion sur son projet associatif. Une journée de travail avec les bénévoles a fait ressortir huit objectifs sur lesquels il semble important d'agir.

Trois d'entre eux ont fait l'objet d'un travail de groupe, mêlant bénévoles et adhérents, lors de l'AG de février dernier :

- Faire connaître l'association et son action ;
- Capitaliser et transmettre l'expérience acquise ;
- Impliquer les bénévoles et les accompagnés dans la vie associative.

Plusieurs pistes sont ressortis de cette journée (reprendre les présentations dans les lycées, créer un document de capitalisation des savoirs faire, évaluer la pertinence des accompagnements). SP Lorraine poursuit donc son travail !

De quoi se compose l'Excédent Brut d'Exploitation (EBE) et à quoi sert-il ?

Quelque soit l'activité de l'exploitation il existe un indicateur comptable qui permet d'évaluer la rentabilité de l'activité agricole. Il existe des confusions chez les agriculteurs concernant les éléments à prendre en compte. Or l'EBE est un indicateur qui permet aux acteurs extérieurs à l'entreprise de juger la rentabilité de celle-ci. Il s'agit donc d'un indicateur regardé, par exemple, par les banques pour l'obtention d'un prêt, ... Il est alors essentiel qu'un agriculteur en comprenne sa composition.

Produits d'exploitation :
- *Production vendue et stockée* (lait, viande, céréales, …)
- *Les subventions* (la PAC, ...)
- *La production auto consommée* (céréales utilisées pour nourrir les bêtes, …)
- *Les indemnités* (versées par les assurances en cas d'aléas climatiques, versées par la fédération de la chasse en cas de dégâts de gibiers, …)

Où trouver ces données ?
Dans le compte de résultat et en détail dans les comptes 7 du Grand Livre.

-

Charges d'exploitation :
- *Les charges opérationnelles,* qui sont proportionnelles à l'activité (surface exploitée, nombre d'animaux, ...) : l'achat d'aliments, de produits phytosanitaires, de prestation de services, de GNR, …
- *Les charges de structures* qui ne sont pas proportionnelles à l'activité : les fermages, les salaires, les frais d'entretien, l'eau, les assurances, les taxes foncières, ...

Où trouver ces données ?
Dans le compte de résultat et en détail dans les comptes 6 du Grand Livre.

=

EBE
Permet de voir la rentabilité de l'exploitation.

Si les charges sont supérieures au produit, l'EBE est négatif et l'avenir de l'exploitation est compromis.

On apprécie l'efficacité par le ratio EBE sur produits. Dans des systèmes polyculture-élevage un ratio EBE sur produits supérieur ou égal 35 % correspond à un objectif raisonnable.

Assurer les **prélèvements privés.**

Payer les **annuités** des emprunts auprès des banques.

L'**autofinancement** de tout ou partie d'un projet de l'exploitation (la construction d'un nouveau bâtiment, l'achat d'un matériel, …).

A la découverte d'un élevage de poules pondeuses

Le 15 novembre 2021, une visite de la ferme de M. RICHARD, à Dommartin-Lès-Remiremont, a été proposé à des agriculteurs accompagnés par SP Lorraine.

Sur le temps d'un après midi, M. RICHARD nous a présenté son atelier de poules pondeuses (160 poules divisées en 4 lots), complémentaire à deux autres ateliers présents sur la ferme : des vaches laitières et des légumes.

Avant de finir l'après midi autour d'un pot où les échanges ont pu continuer, les agriculteurs présents ont demandé à pouvoir visiter l'atelier laitier.

Nous remercions de nouveau M. RICHARD pour son accueil très chaleureux.

Prochainement : remise de médaille à Monique DEVOILLE

La médaille du mérite agricole doit être remise à Monique DEVOILLE, vice-présidente de SP Lorraine, et ancienne comptable du CER France des Vosges.

Monique a décidé que cette remise de médaille aurait lieu lors d'un événement organisé par SP Lorraine. Covid oblige, cela n'a pas pu avoir lieu pendant l'AG de février dernier.

La date finalement retenue est le :
25 juin 2022

Le lieu reste à confirmer.
Lors de cette journée il sera proposé différentes animations dont un spectacle. En somme une journée reposant sur la convivialité et l'échange, lors de laquelle nous espérons vous retrouver nombreux.

Pour nous contacter : 06 74 71 04 85
solidaritepaysanslorraine@wanadoo.fr